

Écrit par le 11 juin 2026

Industrie : l'UIMM 84 fusionne avec l'UIMM Alpes- Méditerranée



L'UIMM Vaucluse vient de tenir ses assemblées générales ordinaire et extraordinaire sur le Campus de la CCI du Vaucluse.

A cette occasion, la Chambre syndicale de la Métallurgie du Vaucluse, qui fédère plus de 80 entreprises du département, a officiellement entériné sa fusion avec l'UIMM Alpes-Méditerranée. Elle rejoint ainsi les adhérents des Bouches-du-Rhône, des Alpes-de-Haute Provence et du Var.

Cette fusion permet d'offrir aux industries locales des services de qualité en optimisant au mieux les moyens humains et financiers ainsi que le travail collaboratif déjà engagé au niveau régional par la

Ecrit par le 11 juin 2026

création d'outils communs comme [la plateforme juridique inter CST UIMM](#) ou [le Pôle formation UIMM Sud](#).

Dans le même temps, [Roselyne Macario](#), gérante de la société de métallerie AMS située à Althen-des-Paluds, devient vice-présidente de l'UIMM Alpes-Méditerranée élargie, aux côtés de [Thierry Chaumont](#), président, et [Pascale Nagy](#), vice-présidente représentant le département du Var.

« Merci à tous pour la confiance témoignée lors du vote des résolutions consacrant la fusion, un grand merci à la CCI du Vaucluse pour la qualité de son accueil, explique l'UIMM Vaucluse. Des remerciements particuliers aussi à Frédéric Gonand, professeur d'économie à l'Université Paris-Dauphine PSL et conseiller économique de l'UIMM, invité à l'occasion de cette soirée, qui nous a tous passionné sur le sujet de la crise des matières premières (gaz, pétrole, métaux) ainsi que les aspects économiques et géopolitiques d'aujourd'hui et demain. »

Le Village de l'industrie fait le plein de jeunes vaclusiens

Ecrit par le 11 juin 2026



Après Chambéry et avant Toulouse, ['le French fab tour - le village de l'industrie'](#) vient de faire étape aux allées de l'Oulle à Avignon. A cette occasion, durant toute une journée plus d'un millier de jeunes vauclusiens se sont pressés pour assister aux nombreuses animations proposées dans le cadre de cette tournée nationale itinérante en 13 étapes visant à promouvoir « l'excellence industrielle française, sensibiliser le jeune public à ses métiers, et ainsi co-construire l'industrie de demain ».

Au programme de cette manifestation organisée par [l'UIMM](#) et [Bpi France](#) : démonstrateurs de technologies industrielles innovantes, échanges avec des industriels, conférences, Masterclass et job-dating pour les scolaires (collégiens, lycéens) ainsi que pour les étudiants en recherche d'alternance et les demandeurs d'emploi.

Ecrit par le 11 juin 2026



« Cette initiative vise à la reconquête du cœur de l'industrie, précise Tomas Redondo, secrétaire général de l'UIMM Vaucluse. Car les débouchés sont assurés. Ce qui nous manque ce sont les jeunes. » En effet, si depuis 30 ans le solde de l'emploi est négatif dans l'industrie, la tendance vient désormais de s'inverser depuis 3 ans maintenant dans un département où les secteurs de l'agro-alimentaire, la chimie et la plasturgie sont particulièrement présents.

Pour Gilbert Marcelli, président de l'UIMM 84, ce rendez-vous était aussi l'opportunité de montrer les savoir-faire des entreprises industrielles de Vaucluse puisque sur la trentaine d'exposants présents (ndlr : dans des stands aménagés dans des conteneurs conçus par la société [Capsa](#) du groupe avignonnais [Dreyer](#) dirigé par [Pierre Pernias](#)), un tiers était des 'locaux' (France Chimie Med, Aria Sud, Provenance Numérique, Avenir 84, EDF, Eurengo, Moscatelli, Quadient et l'UIMM 84.)

Ecrit par le 11 juin 2026



Bertrand Gaume, préfet de Vaucluse (au centre), avec les représentants de l'opération 'French fab tour - le village de l'industrie' dont Gilbert Marcelli, président de l'UIMM 84.

A organiser plus souvent

« Pour nous, ce type d'événement nous permet créer des partenariats ou de renforcer nos liens avec les acteurs de l'industrie comme ceux de l'énergie notamment, explique Alexandre Kormanyos, directeur délégué aux formations professionnelles et technologiques au campus des sciences et techniques aux lycées Philippe de Girard et Robert Schuman à Avignon. C'est aussi l'occasion de placer des stagiaires, de faire connaître nos offres de formations ou de vérifier que ces dernières soit bien en adéquation avec les attentes des potentiels employeurs. Dans tous les cas, ce type d'opération devrait être organisé plus souvent. »

Poursuivre le 'choc' de réindustrialisation

Après une première édition réussie en 2019, et dans un contexte de sortie de crise où la réindustrialisation et la relance sont au cœur des priorités du gouvernement, [Agnès Pannier-Runacher](#), ministre déléguée chargée de l'Industrie, tient à saluer « l'organisation de cette nouvelle tournée itinérante du French Fab Tour. A l'heure de la reconquête industrielle, impulsée par le président de la République dès le début du quinquennat et accélérée depuis un an grâce à 'France relance', cet événement permet à la fois de casser les idées reçues sur l'industrie, de mieux faire connaître ses métiers et de valoriser ses fleurons auprès de nos concitoyens. Il rend aussi hommage aux entreprises industrielles de notre pays, aux femmes et aux hommes qui y travaillent, qui ont été au rendez-vous tout

Écrit par le 11 juin 2026

au long de la crise sanitaire. Nous leur devons beaucoup, et nous comptons sur leur engagement et leurs savoir-faire pour poursuivre le choc de réindustrialisation qui a été engagé par le Président de la République. »

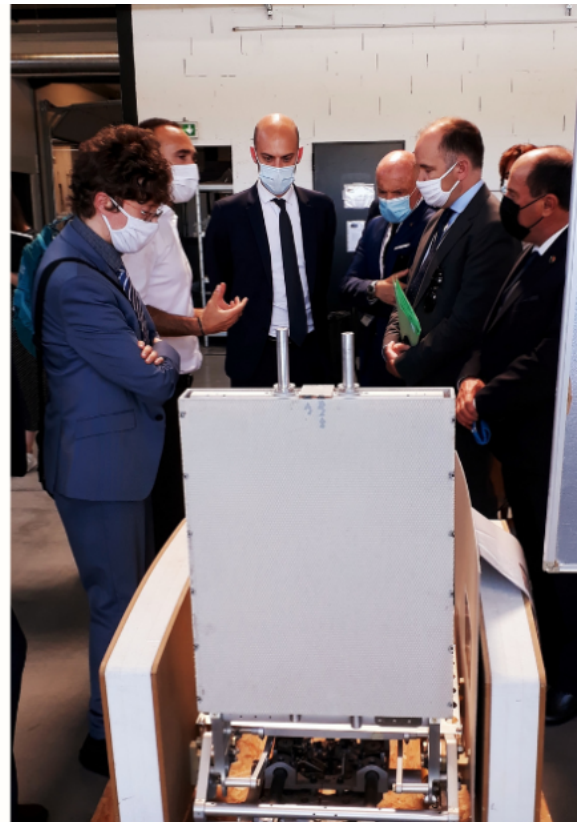
« Faire progresser l'attractivité de nos métiers. »

Eric Trappier, président de l'UIMM

Même 'enthousiasme' pour Eric Trappier, président de l'UIMM : « La crise du Covid a démontré avec force que l'industrie est déterminante pour l'économie de notre pays. Nous devons faire progresser l'attractivité de nos métiers et la formation pour relever le défi demain d'une industrie moderne, innovante et d'excellence. C'est le sens du French Fab Tour et de son édition 2021 qui arrive à un moment clef, pour rendre hommage à nos industriels pour leur mobilisation inédite durant l'année écoulée et pour défendre et promouvoir une relance de l'industrie en France. »

Jean-Noël Barrot, vice-président de la commission des finances : « Le Vaucluse recèle quelques pépites industrielles »

Ecrit par le 11 juin 2026



Le Premier ministre a confié à [Jean-Noël Barrot](#), député des Yvelines et vice-président de la [commission des finances](#), une mission visant à recueillir les remontées de terrain des acteurs économiques, afin de réfléchir à des mesures pouvant favoriser le rebond économique des territoires. Le Vaucluse clôturait la tournée des régions de France, une visite durant laquelle le député est allé à la rencontre de deux entreprises industrielles phares du secteur : [Borghino](#) à Avignon et [Keramis](#) à Cavillon.

Le [plan de relance](#) risque-t-il de laisser certains territoires en situation de décrochage ? Les aides octroyées ont-elles été suffisamment orientées vers les acteurs fragiles des régions pauvres ? Faudra-t-il des dispositifs complémentaires ? C'est ce que Jean-Noël Barrot a été chargé de vérifier au cours d'une mission de 6 mois qui touche à sa fin. Interview.

Quels sont les objectifs de votre mission ?

L'idée de départ est que certains territoires, en fonction de leurs spécificités industrielles et de la nature de leur tissu économique, peuvent être plus durement éprouvés que d'autres. L'objectif est qu'aucun territoire ne décroche en sortie de crise. Le Premier ministre m'a demandé d'établir une cartographie fine de la vulnérabilité induite par la crise, et de la croiser avec la cartographie des vulnérabilités préexistantes. Le pays a été traversé par des fractures importantes qui préexistaient avant la crise. Le gouvernement voulait s'assurer à travers cette mission que les fractures anciennes ne s'accroissent pas

Écrit par le 11 juin 2026

et éviter l'apparition de nouvelles.

Quelle méthode utilisez-vous pour établir ce diagnostic ?

Pour réaliser cette mission, nous avons entrepris un tour de France, en passant par chacune des 13 régions métropolitaines. Nous avons ciblé des bassins d'emploi soit fragiles, soit particulièrement touchés par la crise actuelle. Nous allons croiser les données disponibles avec des remontées de terrain, à travers une large consultation des élus et des responsables locaux et des déplacements de terrain tout au long du semestre. La cartographie servira de point de départ à la formulation de propositions éventuelles pour faciliter le rebond économique. Nous nous appuyons également sur les données de l'[Insee](#), un énorme effort a été entrepris afin de mettre à disposition des décideurs des données actualisées. Nous sommes allés à la rencontre des élus, des présidents de fédérations professionnelles, de chambres consulaires, de chefs d'entreprise...

Pourquoi avoir tenu à visiter les industries Borghino et Keramis ?

Pour la dernière étape de notre tour de France, nous avons souhaité nous rendre dans le département du Vaucluse. Nous sommes partis du constat que le Vaucluse présentait des fragilités importantes, c'est le 5e ou 6e département le plus pauvre de France. En région Paca, le Vaucluse subit de plein fouet la pauvreté avec un taux de chômage très élevé. Le département a été affecté par la crise que nous traversons, je pense notamment aux zones industrielles situées dans le nord de Valréas et Bollène qui ont subi une baisse d'activité très forte. Les secteurs de Cavillon, Orange et Avignon ont toutefois été moins affectés, même si l'activité du festival a été durement bousculé. Borghino et Keramis sont deux entreprises industrielles familiales et territorialement implantées.

Borghino est lié au secteur de l'aéronautique et, pour autant, a réussi à maintenir son activité l'année dernière, du fait du positionnement sur un créneau d'excellence. L'entreprise va bénéficier du soutien de l'état dans le cadre du plan France relance pour leur permettre d'investir dans une stratégie de numérisation en un an et demi, alors qu'elle aurait attendu 6 ou 7 ans sans cette aide. Il est intéressant de constater comment ce plan de relance permet d'accélérer la réindustrialisation du pays en donnant de nouvelles forces à ces PME familiales qui se développent.

Pour ce qui est de Keramis, la société touche à un sujet fondamental : la souveraineté alimentaire et la transition vers de nouveaux modes de consommation. La société est pleinement engagée dans la transformation des productions biologiques. C'est un maillon fondamental, il nous faut à la fois développer l'agriculture biologique et trouver un moyen de transformer ces productions. Keramis témoigne d'une vraie culture de Responsabilité sociale et environnementale, en portant une attention particulière au bien-être de ses salariés et de ses parties prenantes. Grâce au soutien du plan France relance, elle continuera son développement. Le Vaucluse recèle de quelques pépites industrielles, mais est caractérisé par un taux de chômage très élevé. L'objectif est de faire reculer ce taux de manière durable.

Mi-mars, 24 dossiers industriels de notre région avaient été retenus dans le dans le programme 'Territoire d'industrie' pour un montant de subvention de l'Etat de 13M€. [Tomas Redondo](#),

Ecrit par le 11 juin 2026

secrétaire général de l'Union des industries et métiers de la métallurgie (UIMM) en Vaucluse, regrettait alors la lenteur du traitement des dossiers. Certains dossiers ayant fait quelques fois l'objet de refus non motivés. Quelles solutions pour accélérer le procédé ?

Il y a un certain nombre d'appels à projets très populaires, celui-ci en fait partie. Nous avons observé sur certains territoires la mise en place au niveau régional d'une 'cellule d'accélération' dans laquelle siègent tous les services instructeurs de France. L'objectif de ces cellules est de trouver une solution aux entreprises qui ne sont pas lauréates afin de les orienter vers d'autres aides de financement. Il s'agit alors de recycler des dossiers pour les rendre éligibles à d'autres accompagnements. Ce dispositif résulte d'une coordination entre les collectivités et les services instructeurs. Il existe une cellule en Corse et en Centre-Val de Loire.

Existe-t-il une cellule similaire en Vaucluse ou en Région Sud ?

A ma connaissance, il n'existe pas de cellule de ce type dans le Vaucluse, mais cela ne signifie pas que des moyens ne sont pas mis en œuvre pour l'accompagnement des entreprises. La finalité est en effet d'envisager ce genre de recommandation à terme et d'orienter les efforts vers le suivi des dossiers dans chaque région.

Beaucoup de chefs d'entreprise se heurtent au manque de foncier en Vaucluse. Ils déplorent notamment des aides et un accompagnement non adaptés aux spécificités du territoire. Qu'en pensez-vous ?

La rareté du foncier peut s'avérer être un bon signe. Cela signifie que l'attractivité du territoire est telle que les entreprises souhaitent s'y implanter et développer leur activité. Toutefois, il convient de souligner qu'un des objectifs du pays est de ne pas sur-artificialiser les terres agricoles. J'ai personnellement plaidé afin que le 'Fonds friches' soit renforcé, il est en effet passé de 350M€ à 650M€. Ce fonds servira à reprendre des sites industriels. Le Vaucluse regorge de terres agricoles qu'il faut préserver et valoriser, un équilibre est à trouver. Nous avons du foncier déjà artificialisé, nous allons l'utiliser pleinement pour le mettre à disposition de porteurs de projets.

Quelles mesures complémentaires pourriez-vous proposer en plus de celles prévues dans le cadre du plan de relance ?

Il faut savoir que le plan est encore en cours de déploiement à travers une enveloppe de 100 milliards d'euros. La première étape est de s'assurer que ces fonds arrivent bien aux entreprises et collectivités pour que les projets sortent de terre. Le président de la République a témoigné à plusieurs reprises sa volonté, il a très clairement dit aux français et aux entrepreneurs qu'il les soutiendrait quoi qu'il en coûte. Cela s'est traduit par plusieurs augmentations des enveloppes d'aides. La semaine prochaine, nous votons un projet de loi de finance rectificative destiné à l'activité partielle pour les mois à venir. Les deux entreprises et l'agence de l'attractivité ont unanimement salué les mesures de soutien telles que le Prêt garanti par l'Etat, le Fonds de solidarité, l'activité partielle ou le report d'échéances sociales. Peut-être faudra-t-il aller plus loin dans le cadre du plan de relance, mais il faudra le faire de manière coordonnée sur le plan européen. Les résultats du diagnostic seront présentés jeudi prochain.

Ecrit par le 11 juin 2026

Propos recueillis par Linda Mansouri



Depuis 1981, les ateliers BORGHINO habillent, décorent, garnissent les intérieurs d'avions et d'hélicoptères, avec une expertise reconnue sur les segments « Business » et « VIP ». Photo: Préfecture de Vaucluse.

Ecrit par le 11 juin 2026



Le vice-président était accompagné de Julien Fraysse, sous-préfet à la relance, de Christian Guyard, sous-préfet de l'arrondissement d'Avignon, de Christine Hacques, sous-préfète de l'arrondissement d'Apt, des élus locaux et des partenaires économiques et sociaux du territoire. Photo: Préfecture de Vaucluse.

Plan de relance : les industriels rêvent d'un retour vers le futur

Ecrit par le 11 juin 2026



Le plan de relance doit emboîter le pas aux mesures d'urgences imposées par la crise sanitaire. Le gouvernement y voit l'occasion de mobiliser les entreprises en un temps record pour une reconquête industrielle urgente.

Il paraît bien loin, le temps où le dirigeant de feu Alcatel - un marseillais - se vantait d'en faire une entreprise sans usines. Garder 'l'intelligence', refiler la pollution : le pari de la délocalisation avait pour but de 'maximaliser la valeur de l'actionnaire'. Il finit en réalité par enclencher la spirale du déclin d'un groupe bientôt sans usines et sans salariés.

La délocalisation est une idée qui fait son chemin. D'un plan social à un autre, le chômage se massifie au sein du tissu manufacturier français. Il est pris en charge par un Etat providence qui accompagne, puis alimente le mouvement de destruction d'un outil industriel ployant, petit à petit, sous des charges sociales, des impôts sur les sociétés ainsi que des impôts de production hors normes à la fin des années 2000.

« Un déclassé devenu irrécupérable ? »

Ecrit par le 11 juin 2026

Ni l'euro, ni l'Europe n'arrangent les choses depuis lors, bien au contraire : la France ne maîtrise plus l'ensemble de la chaîne de l'industrie nucléaire depuis la décision de l'Etat (mandat Hollande) de donner l'activité turbine d'Alstom à l'américain General Electric. L'Etat, après avoir obligé EDF à vendre à prix coutant de l'électricité à des concurrents bien plus polluants dans le cadre d'une directive européenne, vient maintenant d'annoncer le prochain démantèlement de ce - presque - ultime fleuron de l'industrie française.

Il n'aura donc fallu qu'une vingtaine d'année pour que l'industrie pèse à peine 10% du PIB français. A en croire Bruno Lemaire, ministre de l'économie, des finances et de la relance « nous ne sommes pas loin du moment où le déclassement deviendra irrécupérable ».

Premier arrivé, premier servi

Le gouvernement a donc (en même temps) promis d'affermir la « compétitivité et la souveraineté économique » (34 milliards) ; de hâter la transition écologique (30 milliards) ; et d'assurer la cohésion sociale et territoriale (30 milliards).

Cent milliards tout ronds, voici en quoi consiste le plan 'France relance' - présenté en septembre dernier - qui doit être déployé en un temps record en vue de soutenir la reprise de l'économie. « Le train de la relance ne passera pas deux fois. Le principe est simple : premier arrivé, premier servi », synthétise le nouveau sous-préfet à la relance du Vaucluse, [Julien Fraysse](#). Au plan national, il est question d'assurer le décaissement de 40 milliards d'euros dès 2021. Ce montant intégrant 10 milliards de réduction d'impôts de production qui pèsent sur la compétitivité des entreprises.

« La philosophie de ce plan est radicalement différente de celle d'un plan d'aide et de ses mesures d'urgence » (détaillées ci-dessous pour le Vaucluse). France relance doit, d'une part « porter suffisamment d'activité pour éviter les faillites » et d'autre part, se placer à un horizon de 10 ans pour « créer les emplois de demain en accélérant la transformation de l'économie et de l'industrie française », recadre Julien Fraysse.

Ecrit par le 11 juin 2026



Bon nombre d'entreprises ont la volonté de faire grossir leur activité, mais elles n'ont pas de foncier aisément accessible, ni assez de main d'œuvre qualifiée ou de cadres à former ou à recruter.

Beaucoup d'appelés, bien peu d'élus pour l'instant

Le plan, qui regroupe une incroyable quantité de dispositifs et d'agences, n'a pas vraiment bien démarré. Mi-mars, 24 dossiers industriels de notre région avaient été retenus dans le giron du programme « Territoire d'industrie » pour un montant de subvention de l'Etat de 13M€ et un effet de levier au mieux cinq fois supérieur, soit environ 50M€ d'investissement. « Les délais de réponse sont longs. Il y a même des dossiers trainent depuis novembre dernier. Et les refus, non motivés, augmentent crispation de nos collègues», souligne [Tomas Redondo](#), secrétaire général de l'Union des industries et métiers de la métallurgie (UIMM) en Vaucluse.

« La déception est à la mesure de l'engouement. »

L'Agence de service et de paiement (ASP) - opérateur centralisé du dispositif 'industrie du futur' - tente en ce moment même d'écluser les milliers de demandes reçues et ne rouvrira qu'au mois de mai. Elle

Ecrit par le 11 juin 2026

distribuée, par simple courriel, des fins de non recevoir à tour de bras. La déception est à la mesure de l'engouement : fin 2020, 15% des entreprises industrielles avaient déposé un dossier dans le cadre de France relance. Mais « la sélection est forte, 10 à 15% des projets sont retenus », se désole le sous-préfet.

Relancer pour restructurer

Donner du temps au temps, personne n'a le temps, ni même beaucoup d'argent, peste Tomas Redondo. « Nous avons très peu de lauréats, alors que nous avons cherché à créer une dynamique auprès de nos adhérents qui représentent entre 400 et 500 entreprises et 5000 salariés. D'autres territoires - comme nos collègues Bretons par exemple - ressentent la même difficulté des PMI à attirer l'œil de ces commissions qui préfèrent privilégier de plus gros industriels. A peine 5% des projets aboutissent dans certains territoires. Il faudrait dans un premier temps pouvoir recycler des dossiers pour les rendre éligibles à d'autres financements ou accompagnements », suggère-t-il. L'IUMM a quand même mis la main à la poche pour le montage des dossiers (30 000€). « Et puis structurer cet effort de relance dans un schéma directeur propre à notre territoire. Parce que bon nombre d'entreprises ont la volonté de faire grossir leur activité, mais elles n'ont pas de foncier aisément accessible, ni assez de main d'œuvre qualifiée ou de cadres à former ou à recruter. Nous avons le sentiment d'être isolés sur ces sujets que l'on pourrait mettre sur la table à l'occasion de cette relance pour remédier à nos problèmes de développement industriel et nous ouvrir aux grands territoires métropolitains voisins.»

« L'Etat tente cependant de corriger le tir. »

L'Etat tente cependant de corriger le tir sur le plan financier et en matière de proximité avec l'aide de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur. L'enveloppe nationale de 400M€, initialement pour le développement ou la relocalisation industrielle (création et extension de sites, modernisation et robotisation, nouveaux équipements, centre de formation) vient d'être rallongée de 300M€, le 23 mars dernier. Ce Fonds d'accélération des investissements industriels dont les décisions sont prises « au plus près du terrain par le préfet et le président du conseil régional » après une instruction par BPI France, avait à l'origine été doté dans notre région de 20M€ ; 26M€ supplémentaires ont été ajoutés à ces crédits pris en charge à part égales entre l'Etat et le Conseil régional. De son côté, Julien Fraysse presse les entreprises d'aller de l'avant avec, notamment, l'appel à projet lancé - ouvert jusqu'au 29 avril - par l'ADEME visant à soutenir - selon le jargon administratif - le « lancement de l'industrialisation et la commercialisation de nouveaux produits ou solutions présentant des externalités positives pour l'environnement ». Quels seront les critères de réussite de la mission du sous-préfet qui s'achèvera en 2022 ? « Le juge de paix sera indéniablement le travail accompli pour entreprendre des projets un peu complexes et de les mener à bien en s'appuyant sur toutes nos forces ». La relance et la concertation ont donc encore leur chance dans notre département, même si on est encore loin du projet de reconquête industrielle annoncé en fanfare, car il exige un travail de fond de l'Etat et des entreprises pour une politique industrielle cohérente.

Le plan France relance en Vaucluse : déjà une centaine de millions

Ecrit par le 11 juin 2026

Au premier mars, 101 dossiers ont été déposés pour bénéficier du plan France relance, dont 34 sur le volet 'Territoires d'industrie' qui a désigné 7 lauréats pour 24M€ d'investissement productif, plus un autre lauréat issu du secteur aéronautique (Egide) : Conserves Guintrand (Carpentras), Charles Faraud (Monteux), Volps finance (groupe Moscatelli à Entraigues-sur-la-Sorgue), Winlight system (Pertuis), Pellenc ST (Pertuis), Eurengo (Sorgues), et un autre dossier sans annonce officielle. En 2020, deux entreprises avaient été lauréates de l'appel à projet 'aide à la décarbonation', piloté par l'ADEME, Isover groupe Saint-Gobain (Orange) et Etex (Carpentras).

Sur l'aspect 'souveraineté' du plan, un projet de relocalisation est en cours de montage portant sur plusieurs millions et quelques dizaines d'emplois, selon Julien Fraysse, le sous-préfet à la relance qui espère l'aboutissement d'une autre initiative de même nature, éligible cette fois sur des fonds européens. Par ailleurs, 9 dossiers ont été déposés dans notre département pour une demande de subvention s'élevant à 6M€ pour le recyclage de friches industrielles. Enfin, la baisse des impôts de production, mi-février, atteignait 74M€ au profit d'un peu moins de 7 000 entreprises (cotisation sur la valeur ajoutée, cotisation foncière, plafonnement de la cotisation économique territoriale).

Les aides d'urgence en Vaucluse

- Prêt garanti par l'Etat : 1,03 milliards d'euros pour 7 734 entreprises*
- Fonds de solidarité : 232,19M€ pour 22 860 entreprises*
- Activité partielle : 170M€ pour 12 500 entreprises**
- Report d'échéances sociales : 113M€ pour 29 000 structures économiques dont 2 000 artisans et commerçant (1,8M€ de l'Urssaf)**
- Mesures fiscales : 10M€ (IS ou TS et TVA) pour 800 entreprises.**

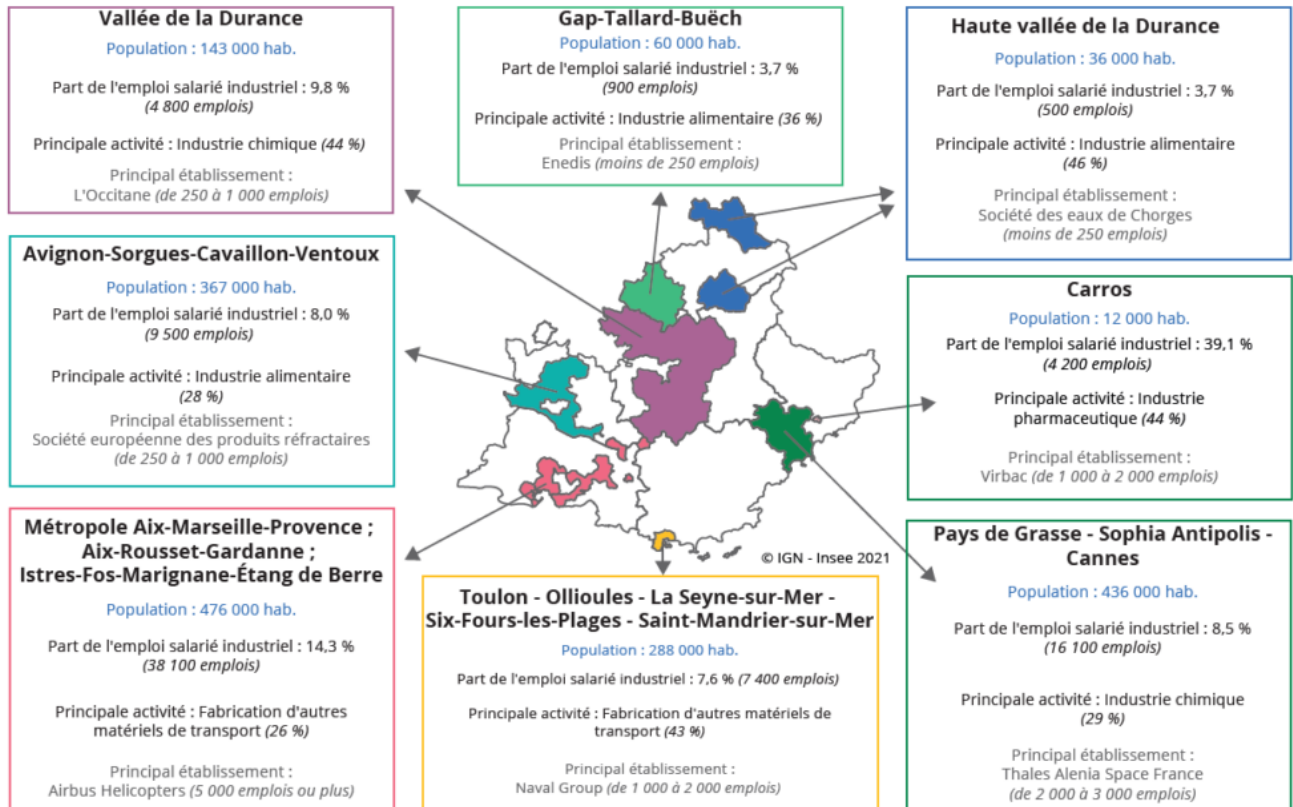
*(source : préfecture du Vaucluse/chiffres arrêtés début avril 2021)

** (source : préfecture du Vaucluse/chiffres arrêtés entre le 1 et le 15 mars 2021)

[Retrouvez ici les données relatives aux projets industriels soutenus dans le cadre de France Relance.](#)

Ecrit par le 11 juin 2026

► Chiffres clés des Territoires d'industrie en Provence-Alpes-Côte d'Azur



Sources : Insee, Flores 2018, recensement de population 2017.

Avignon : l'entreprise KSB Service EITB-Sitelec intègre le groupe EDF

Ecrit par le 11 juin 2026



Intégrée au groupe allemand KSB depuis 2003, la société Avignonnaise, spécialisée dans la maintenance et la reconstruction de transformateurs de puissance, vient d'être cédée au groupe EDF, devenant ainsi Dalkia EITB Groupe EDF.

C'est une société durablement ancrée dans le paysage industriel Avignonnais qui vient d'être rachetée au premier fournisseur d'électricité de France. Créée en 1949, l'entreprise KSB Service EITB-Sitelec, qui compte 54 collaborateurs, est une pépite de l'industrie dans le département et l'un des leaders dans la maintenance et la reconstruction de transformateurs de puissance et d'alternateurs en France. « Nous avons débuté en tant que PME puis la société a été vendue en 2003 au groupe KSB, leader allemand de la fabrication de pompes et de robinetterie industrielles, explique Lucie Neri, responsable de production. La situation a alors rassuré nos salariés à l'époque qui se sont sentis sécurisés mais cela nous a quelque peu éloigné de notre cœur de métier. »

Des perspectives d'embauches pour 2021

En entrant aujourd'hui dans le giron d'EDF, l'un de ses principaux clients par ailleurs, l'entreprise change de patronyme en devenant Dalkia EITB Groupe EDF. Une aubaine pour la société avignonnaise qui avait vu son activité stopper net à l'arrivée du premier confinement en mars dernier. « Nous avons dû nous arrêter trois mois parce que tous les chantiers ont été suspendus du jour au lendemain, précise Lucie Neri. Un moment compliqué suivi d'une reprise compliquée mais, néanmoins, nous avons pu conserver les emplois de nos 54 salariés -en mettant en place des rotations avec nos équipes- et nous avons même des perspectives d'embauches pour 2021. »

Ecrit par le 11 juin 2026

Engagement de l'Etat

Venu visiter l'entreprise dans le cadre de la promotion de 'France relance', le plan de relance du gouvernement face au Covid-19, le préfet de Vaucluse Bertrand Gaume, aux côtés de Tomas Redondo, secrétaire général de l'UIMM 84 (Union des industries et métiers de la métallurgie), a tenu a rappeler l'engagement de l'Etat pour l'industrie en fournissant « une aide à hauteur de 35 milliards d'euros alloués sur la période 2020-2022 pour cette branche importante de notre économie et pourvoyeuse d'emplois à haut niveau de qualification comme c'est le cas ici où l'on répare des pièces utilisées dans l'électronucléaire, l'éolienne et l'hydroélectrique. » Dans le Vaucluse, l'industrie couvre 18 % de l'emploi (17 300 emplois salariés) et 8 % des entreprises (2 500 établissements). La métallurgie occupe, quant à elle, 30 % de l'emploi industriel pour 5 milliards d'euros de chiffre d'affaires.

(vidéo) « Aider nos adhérents à passer la crise » par l'Union des industries et des métiers de la métallurgie du Vaucluse.

Ecrit par le 11 juin 2026



Gilbert Marcelli, président de l'Union des industries et des métiers de la métallurgie du Vaucluse (UIMM 84), revient sur les raisons qui ont poussé son union professionnelle à mettre en place un atelier de création de visières.

« Il fallait répondre à une attente immédiate, explique celui qui est à la tête de l'UIMM 84 depuis 2015. Que ce soit autant à la demande du préfet de Vaucluse que de nos adhérents. »

Un investissement de 35 000 € qui a permis d'équiper, dans l'urgence, les industriels locaux ainsi que certains services de l'Etat avec des visières 'Made in Vaucluse'.

Mais l'UIMM 84 ne veut pas en rester là et travaille déjà, sous le contrôle de la DGA (Direction générale de l'armement), à la réalisation de masques réutilisables.

« Il s'agit d'un acte civique, et pas d'une opération commerciale, dont l'objectif est d'aider nos adhérents à passer la crise », insiste Gilbert Marcelli.

« C'est le moment d'agir. »

Le président de l'UIMM évoque également les conséquences du Covid-19 sur un secteur d'activité qui a vu le chiffre d'affaire de l'industrie vauclusienne chuter de 44 % durant cette période de crise sanitaire.

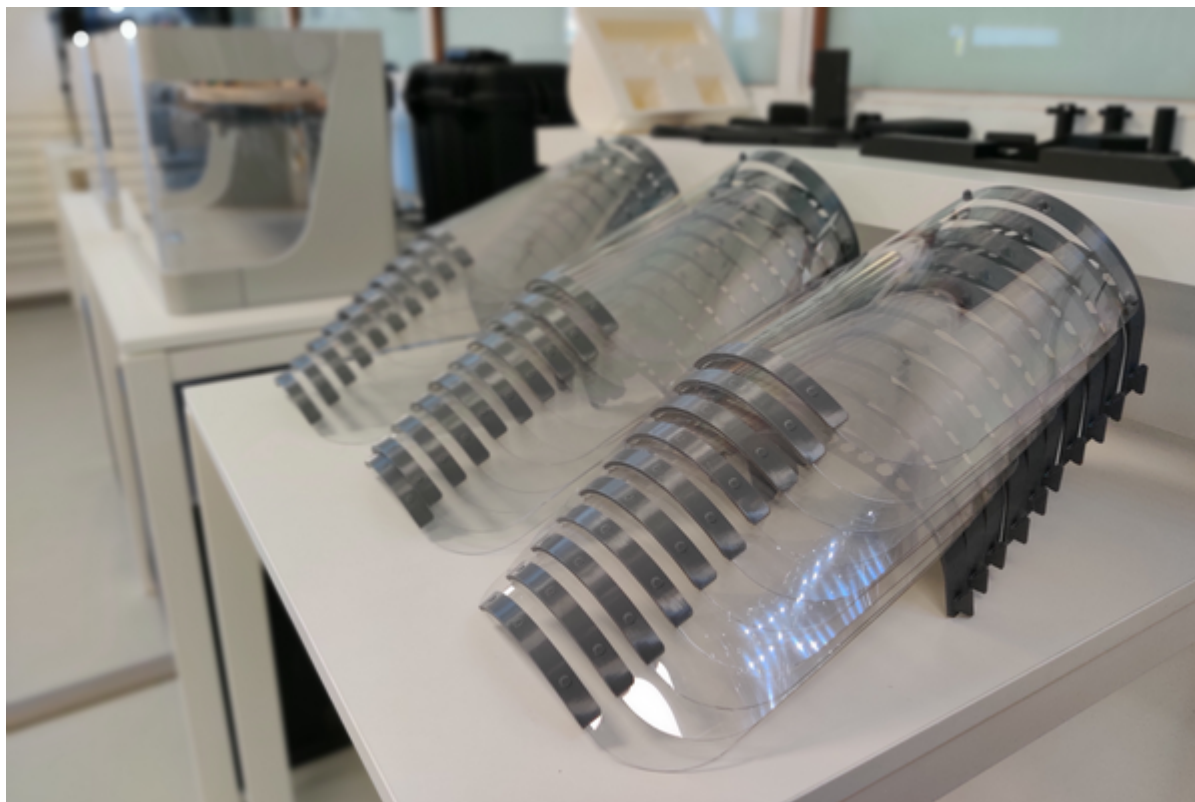
Ecrit par le 11 juin 2026

Pour lui, s'il n'y a pas de relance efficace, c'est à partir de septembre qu'il pourrait y avoir de la casse pour l'industrie locale.

Une inquiétude qu'il tempère cependant avec une crise qui peut aussi constituer une opportunité de relocaliser les outils industriels dans notre pays.

« Nous avons la possibilité de rebondir si toutes les bonnes volontés sont mobilisées. C'est donc le moment d'agir. »

Vaucluse : Bientôt 13 000 visières de protection



Les services de l'Etat et des acteurs économiques du Vaucluse s'associent dans la fabrication et

Ecrit par le 11 juin 2026

la fourniture d'équipements de protection aux personnels exposés au Covid-19. De quoi déjà permettre la livraison de 80 visières auprès des personnels soignants du centre hospitalier de Carpentras en attendant la fabrication de 13 000 visières supplémentaires.

Des réseaux de fabrication de visières de protection en plastique contre les projections et les éclaboussures se sont développés dans le département de Vaucluse à l'initiative d'un réseau d'imprimeurs 3D, de fab labs et de découpeurs Lasers pour fournir les personnels exposés au Covid-19. Afin de coordonner la fabrication et la fourniture de ces équipements, un partenariat entre la [préfecture de Vaucluse](#), [la délégation départementale de l'Agence régionale de santé \(ARS\)](#), [la Chambre de commerce et d'industrie \(CCI 84\)](#), [l'UIMM 84 \(Union des industries et métiers de la métallurgie\) et ses industriels](#), le réseau des Fab Lab et l'agence [Vaucluse Provence attractivité](#), a été développé.

Cette collaboration s'est traduite à plusieurs niveaux :

- la fabrication des visières par un réseau d'une quinzaine d'imprimeurs 3D et de découpeurs Laser et quatre Fab Lab ([la fruitière numérique à Lourmarin](#), [la Bricothèque à Pernes-les-Fontaines](#), [Delta Lab à Grillon](#), [la Gare numérique à Carpentras](#)),
- le soutien technique et logistique d'industriels et d'entrepreneurs dans cette fabrication : KSB-EITB (Avignon), [Pellenc SA](#) (Pertuis), [Blachère Illumination](#) (Apt), [Renaissance Motorcycle](#) (Cavaillon), et l'entrepreneur [Thierry Delescluse](#) (La Bastidonne),
- l'organisation d'un appel aux dons et au financement par la CCI ayant permis la collecte des matières premières nécessaires à la fabrication des visières : 147 bobines de filament de plastique financées par l'UIMM Vaucluse, de plaques de PMMA et d'acrylique financées à hauteur de 2 700 € par la CCI et l'agence Vaucluse Provence attractivité du conseil départemental,
- la distribution de 13 500 feuilles PVC transparentes par la préfecture de Vaucluse et les services de l'État réparties entre les imprimeurs 3D et les découpeurs Laser,
- l'organisation d'un réseau d'acheminement et de distribution des visières de protection auprès des personnels exposés, par la préfecture et les services de l'État, la délégation départementale de l'ARS ainsi que la CCI de Vaucluse.

Grâce à ce partenariat, l'objectif est de fabriquer 13 000 visières de protection (7 000 en découpes laser - 6 000 en impression 3D) à destination de tous les services indispensables à la gestion de crise et à la continuité de l'activité : personnels de santé, forces de sécurité intérieure, services d'aide à domicile, syndicats de gestion des déchets, etc. Une première livraison de 80 visières vient d'avoir lieu auprès des personnels soignants du centre hospitalier de Carpentras. D'autres livraisons sont également prévues auprès des personnels qui en ont fait la demande.

Collectivités, entreprises, Fab Lab, vous souhaitez intégrer une telle initiative, signalez-vous à : hjolicoeur@vaucluse.cci.fr - 06 13 02 68 39